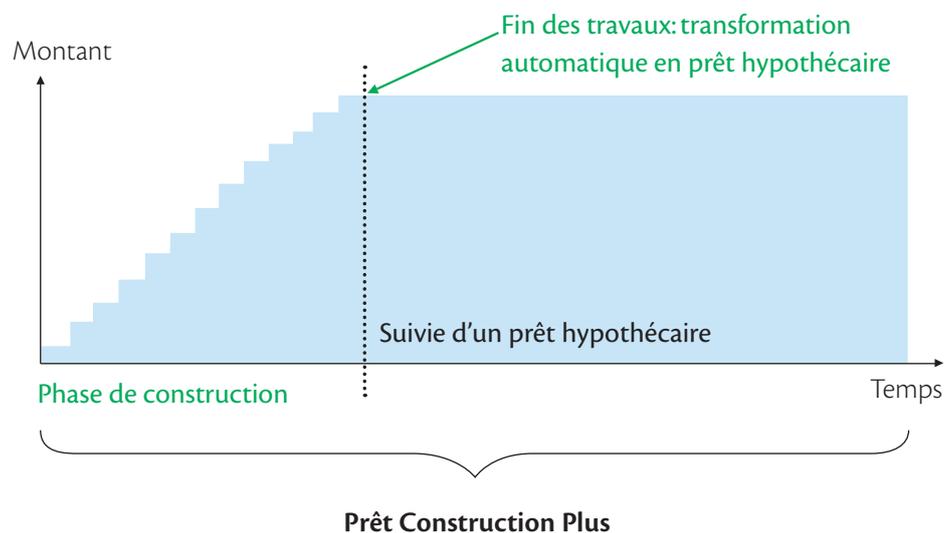


Si votre entreprise souhaite bâtir ou transformer des locaux, le prêt Construction Plus est la solution idéale. Il couvre en un seul contrat à taux fixe le crédit de construction et sa conversion en prêt hypothécaire dès la fin des travaux.

## Points clés

- Un seul contrat et un seul taux, tel est le concept de ce prêt Construction Plus qui débute dès la phase de construction ou de transformation de votre bien immobilier et se prolonge durant les premières années dans vos locaux.
- Grâce au taux fixe, vous pouvez planifier et contrôler vos charges financières dès le début de votre projet. Vous n'aurez ainsi pas de mauvaises surprises au terme de la phase de construction.
- Par rapport à une solution traditionnelle, le prêt Construction Plus est assorti de conditions plus avantageuses, notamment par le regroupement de deux produits en un.
- La date de consolidation du prêt, qui correspond à la fin des travaux, n'a pas besoin d'être fixée à la signature du contrat.

## Exemple



## Taux et conditions

|                        |  |
|------------------------|--|
| Durée du taux          | 4 à 10 ans   |
| Taux d'intérêt         | <ul style="list-style-type: none"><li>• Fixe</li><li>• Taux déterminé individuellement</li></ul>   |
| Amortissement          | Aucun durant la phase de construction, puis généralement 1% du prêt  |
| Exploitation du crédit | <p><b>Durant la construction:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Votre crédit de construction est utilisé au fur et à mesure de l'avancement des travaux, sur présentation de factures (bons de paiements).</li><li>• Vous ne payez des intérêts que sur les fonds réellement utilisés.</li></ul> <p><b>Une fois les travaux terminés:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Votre crédit est automatiquement transformé en prêt hypothécaire en conservant le même taux d'intérêt.</li><li>• Vous réglez les intérêts et le remboursement de la dette (amortissement) par paiements semestriels.</li></ul> |

A l'échéance de votre prêt, vous êtes libre d'opter pour une autre prestation hypothécaire proposée par la BCV.

## Contactez-nous

Nous sommes disponibles du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h00 au **0844 228 228**.

### Informations juridiques

Ce document est informatif. Il n'est ni une offre, ni une invitation, ni une recommandation pour l'achat ou la vente de produits spécifiques. Les tarifs éventuels, les taux et les prestations décrites peuvent être modifiés en tout temps et sans préavis. Les conditions des prestations décrites sont soumises à des dispositions contractuelles disponibles sur demande et susceptibles d'être également modifiées en tout temps et sans préavis. La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits peuvent être interdites ou sujettes à des restrictions pour des personnes dépendantes d'autres ordres juridiques que la Suisse (par ex. Allemagne, UK, UE, US, US persons). Le logo et la marque BCV sont protégés. Toute utilisation de ce document nécessite une autorisation écrite préalable de la BCV.